

**JACQUES** (*Auguste-Joseph*), Planteur (Heinstert, Nobressart, 11.5.1872 — Bruxelles, 11.1.1928). Fils de Vinant et de Kneip, Marie.

N'ayant comme bagage que ses études primaires, Jacques contracta un engagement au 1<sup>er</sup> régiment de lanciers le 9 juillet 1889. Il était maréchal des logis (5 juillet 1891) quand, le 6 décembre 1893, il partit comme sergent de la Force Publique et cet événement devait marquer le tournant décisif dans sa carrière.

Son premier terme s'écoula dans le Bas-Congo. Désigné pour les Cataractes (3 février 1894), il passa ensuite à la Lemba (8 mars 1894), fut nommé 1<sup>er</sup> sergent le 1<sup>er</sup> juillet 1895, adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 1896, sous-lieutenant le 18 janvier 1897. Il avait, en effet, eu l'occasion de montrer ce qu'il valait lors des expéditions militaires du Loango, aussi bien que comme administrateur de territoire. Il fonda le poste de Buku-Dungu et ouvrit la route du haut Luango vers Boma (avril 1897). Ce premier terme devait trouver son couronnement dans l'expédition de l'Uele pour laquelle il fut désigné le 3 janvier 1898. Mais le *curriculum vitae* de Jacques est à ce moment coupé de repos pour maladie, et quand il quitte le Congo au printemps 1898, c'est encore après être descendu malade à Boma (25 mars 1898).

Quelque repos pris en Belgique le remit sur pied et son deuxième terme prit cours le 6 octobre 1898. Il allait se passer au Mayumbe et dans l'une de ces situations curieuses dont fourmille l'histoire du jeune Congo. Nommé lieutenant le 1<sup>er</sup> janvier 1899, Jacques fut en effet « prêté » par l'É. I. C. à la famille d'Ursel qui créait alors au Mayumbe d'importantes plantations. Son activité fut à cette époque mi-agricole et mi-militaire. Plantant et guerroyant à l'occasion, il prit surtout goût à la terre. Après avoir travaillé durant trois ans à « l'Urselia », il démissionna comme militaire et s'établit à son compte, devenant ainsi le premier colon agricole du Congo. Il prenait hardiment le départ avec ses maigres économies et l'appoint d'une caution ; celui aussi de

la connaissance d'une région où il avait eu tout le loisir d'asseoir son autorité sur les indigènes. Pas toujours facile d'humeur bien sûr, mais grand honnête homme et travailleur infatigable, chef exigeant mais paternel pour sa main-d'œuvre dont il obtenait tout, il mit en valeur 1638 ha, principalement plantés d'élaïs et de cacaoyers. De là le nom de « Roi du Mayumbe » sous lequel il était connu dans le monde blanc. Peut-être préférerait-il celui de « Chikwangué » que lui donnaient les indigènes ?

Sa vie de planteur privé qu'il avait inaugurée par un voyage d'étude au Sénégal et au Dahomey (1904), il la coupa de séjours en Europe, ayant sa résidence congolaise à Makai-M'Voibi au Mayumbe. Il mourut en Belgique à l'heure où il s'apprêtait à partir une fois de plus pour « son royaume ».

Étoile de service à 2 raies, chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

[F. D.] 10 octobre 1953.  
Marie-Louise Comeliau.

*Bull. de l'Ass. des Vét. col.*, mai 1931, p. 5. — Concessions, dans *Revue Congo*, 1927, II, p. 501. — 1928, I, pp. 130, 134, 136, 279-286, 290-291. — *Ess. col. et mar.* 12/1/1928, p. 3. — Chalux, *Un an au Congo*, pp. 56, 685. — *Trib. cong.*, 7 oct. 1909, p. 2.